

Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le

ID : 087-218701506-20260707-202628-DE

SLO

Mairie de Beynac
29 rue de la Croix des Combes
87700 BEYNAC

DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026/28 EN DATE DU 07/07/2026

Le Conseil Municipal de Beynac s'est réuni en session ordinaire, le mardi 7 juillet 2026, à 20h30, à la Mairie, selon la convocation en date du 30 juin 2026, sous la présidence du maire, Madame Marie-Claude BEYRAND.

Nombre de Conseillers

En exercice :

Présents :

Représentés

Votants

Exprimés :

Pour :

Contre :

Abstention :

Présents :

15 Marie-Claude BEYRAND, Philippe TRAMPONT,

14 Sandrine JOUVE, Jean-Louis CONSTANT, Patricia

00 ARENA, Jean-Pierre BERGER, Fabienne CHARON,

14 Léo BUISSON, David DU BOUCHERON,

Antoine DURAND, Catherine EBURDERIE,

14 Lorine GORSE, Annick MACAIRE, Jocelyne PIMPIN

00

00

Absents : Ludovic DUHAIN

M. Léo BUISSON a été désigné secrétaire de séance.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté n°20/2021p des lignes directrices de gestion du 08 juin 2021,

Vu la délibération n°12/2025 du 31 juillet 2025 modifiant le tableau des effectifs,

Sur proposition de Madame le maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

1 – approuve la modification du tableau des effectifs de la commune à compter du 1 octobre 2026

- Un adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps non complet (18/35^{ème})
- Un adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps non complet (18/35^{ème})
- Un adjoint administratif stagiaire à temps complet
- Deux adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet
- Un adjoint technique à temps complet
- Un adjoint technique à temps non complet (32/35^{ème})

2 – d'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération des agents concernés ainsi nommés dans l'emploi et les charges s'y rapportant au budget de la commune,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ;
Au registre sont les signatures ;

Le secrétaire de séance,
Léo BUISSON

La Maire,
Marie-Claude BEYRAND

Affichée le
Transmise à la préfecture le

